

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 10.236

L'An deux Mille Dix, le 22 octobre à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 15 octobre 2010

DATE D'AFFICHAGE

Le 15 octobre 2010

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHERON, M. CAU, M. CHABASSE, M. COASSIN, M. DENIS, Mme DESCHANP, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. GUIARD, M. LABIA, Mme LEFEBVRE, Mme MAIRE, M. MEGLIO, M. MERLE, M. PATRUX, M. PAVON, M. REVOLAT, Mme ROY, Mme SERRE, M. SERVIT, conseillers municipaux,

ETAIENT REPRESENTES : M. LAPOUGE représenté par M. GUIARD
M. PRUDENCIO représenté par Mme DUMAS

ETAIT ABSENT-EXCUSE : Néant

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 31
Nombre de votants : 33

Mme DESCHANP a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : Attribution de subventions scolaires

RAPPORTEUR : Madame SERRE

VOTE : UNANIMITE

La Commission scolaire, qui s'est réunie le 14 octobre 2010, a proposé l'attribution de plusieurs subventions.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Oui l'exposé du Rapporteur,
- Vu les propositions de la Commission Scolaire,
- Après avoir délibéré,

DECIDE

- d'attribuer les subventions suivantes :

○ ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE JEAN PAPEAU (CLASSE DE NEIGE – SEJOUR JANVIER 2011)	7 540,00
○ COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE ELEMENTAIRE LOUIS BOUCHET (CLASSE DE NEIGE – SEJOUR JANVIER 2011)	6 500,00
TOTAL	14 040,00

- d'imputer la dépense correspondante à l'article 6574 – Fonction 20.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 27 octobre 2010

Pour le Député-Maire,
Le Premier Adjoint
Bernard GIRAUD